



Mensuel d'information

Septembre 2006

Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine septembre 2006, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	140
Orge	133
Mais	144
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	101
Remoulage demi-blanc	111
Gluten Feed de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	160
Féverole	150
Tourteau de soja 48	203
Tourteau de colza	156
Tourteau de tournesol non décortiqué	136
Tourteau de tournesol argentin	-
Graine de colza	269
Graine de tournesol	-
Huile de soja	513
Huile de colza	619
Mélasses de canne	147
L-Lysine	1370
DL-Méthionine	2450
L-Thréonine	2300
L-Tryptophane	24500
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	325
3-Phytase	12500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	140		
Orge	133	129	
Maïs	144	141	141
Triticale	-	138	138
Manioc 67	-	119	128
Son de blé	101		
Remoulage 1/2 blanc	111		
Gluten Feed blé	-	115	114
Sol. Distillerie	-	107	109
Corn Gluten Feed	-	107	108
Pois	160	155	157
Féverole blanche	150		
T. Soja 48	203		
T. Colza	156	151	145
T. Tournesol argentin	-	112	118
T. Tournesol non déc.	136	112	118
Gr. Colza	269	237	197
Gr. Tournesol	-	177	147
Huile soja	513	339	258
Huile colza	619	339	258
Mélasses Canne	147	74	101
L-Lysine	1370		
DL-Méthionine	2450		
L-Thréonine	2300		
L-Tryptophane	24500	4366	3778
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	325	225	0
3-Phytase	12500		
Phosphate monocalcique	-	335	0

Commentaires

Presque toutes les matières premières sont en hausse, ce qui conduit à une augmentation de l'ordre de 12 à 13 €/t du prix des aliments. Cette augmentation s'ajoute à celle déjà observée le mois précédent et qui était proche de 7 €/t. Ces hausses sont particulièrement fortes pour le blé (+13 €/t), l'orge (+15), le son (+16), le tourteau de colza (+13), le tourteau de tournesol (+12) et plus « modérées » pour le maïs (+8), le remoulage (+11), le tourteau de soja (+10) et la féverole (+8). Seuls les acides aminés sont stables.

En 2003, les mauvaises conditions de culture avaient entraîné une forte augmentation du prix du blé (jusqu'à près de 170 €/t constatée au cours de l'hiver) qui s'était maintenue jusqu'à la récolte de 2004. Au cours de la même période, le tourteau de soja s'établissait à plus de 250 €/t. On a donc connu pire, même si cela ne rassure pas!

Compte tenu des disponibilités limitées en féverole, son taux maxi d'introduction est limité dorénavant à 5 % dans les 3 formules calculées. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'une limite zootechnique. Sans cette modification, la composition des aliments serait restée stable ce mois-ci, hormis le triticale pour lequel nous ne disposons pas de cotation et qui, de fait, est exclu des formules. Aucune matière première de substitution ne permet d'atténuer les fortes hausses enregistrées.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	635	641	499
Triticale			
Orge			188
Tourteau de soja 48	89	103	64
Pois de printemps			
Son de blé	49	57	23
Remoulage ½ blanc	150	120	150
Mélasses de canne			
Graine de colza			
Féverole	50	50	50
Tourteau de colza			
T. Tournesol			
L-Lysine HCl	3.2	3.4	3.25
DL-Méthionine	0.5	0.55	0.45
L-Thréonine	1.05	1.15	1.05
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	14.21	15.82	13.24
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.04	0.08	0.01
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3110	3119	3091
EN (kcal)	2240	2241	2240
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.38
MAT (g)	155	159	145
Lysine (g)	9.1	9.5	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.6	4.5	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	148.1	150.4	145.9
Prix de 10MJ EN (€)	157.9	160.3	155.5

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	147.7 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	-0.4 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Juillet	0
Août	0.93
Septembre	1.86

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAV et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

*Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement
grâce aux entreprises partenaires suivantes :*

Biomim

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid

L'acide idéal en FAF
✓ Non corrosif
✓ Non volatil
✓ Diminue la sédimentation

Pour toute question, contactez
Mr Calmont - Borregaard France
Tél : 06.32.60.49.56